

Compte-rendu de la réunion du 23 janvier 2021 de l'atelier sur la constitution de la Chambre de la participation citoyenne.

Exposé des motifs. La création de l'atelier dédié à la création d'une chambre de la participation citoyenne est motivée par les constats suivants :

- Nous sommes dans une phase de profondes mutations à la fois sociétale et écologique,
- Nous sommes confrontés à des risques multiples, environnementaux, sanitaires, économiques et terroristes qui font peser une menace inédite sur ce qui fonde notre vivre ensemble : la liberté, l'égalité et la fraternité.
- Il est urgent que les citoyen.nes innovent en se mobilisant pour trouver, ensemble, le chemin de la résilience.

Objectifs. L'atelier vise à trouver les moyens de permettre aux citoyens d'imprimer la direction qu'ils souhaitent pour Strasbourg et au-delà pour donner vie à une démocratie assise sur la recherche permanente du bien commun.

La chambre de la participation citoyenne est conçue comme un espace de construction des consensus ; une instance tripartite composée par des citoyen-ne.s, des élu-e.s et des agents de la collectivité qui doit être saisie pour co-construire les grandes décisions qui engagent le présent et donc, l'avenir.

L'atelier débouchera sur la rédaction et la publication d'un livre blanc qui sera un véritable mode d'emploi de la Chambre de la Participation Citoyenne.

A chacune des étapes et à l'issue de chaque réunion nous organiserons un sondage pour vérifier l'adéquation de nos propositions aux aspirations des citoyennes et des citoyens. Le résultat de ces sondages ainsi que leurs modalités seront portés en annexe du livre blanc.

Le livre blanc sera ensuite porté à la connaissance des exécutifs locaux concernés.

Préconisations.

Missions et périmètre des compétences de la CPC. La Chambre de la participation citoyenne s'inscrit dans le prolongement et l'approfondissement de la démarche du sommet citoyen initiée par la ville de Strasbourg et qui a débouché sur l'adoption du Pacte pour la démocratie pour Strasbourg par le conseil municipal (Annexe 1) qui a mis en place un Conseil de la participation citoyenne (Annexe 2)

La compétence du Conseil de la participation citoyenne est strictement limitée aux questions relatives aux modalités de la participation citoyenne. Aucun pouvoir de co-décision n'est donné aux citoyens et la co-construction des décisions importantes ne s'impose aux élus en aucune matière.

L'atelier vise à construire une véritable Chambre de la participation citoyenne conçue comme une instance où les décisions seront préparées en amont du conseil municipal dans le cadre d'un pouvoir de décision partagé entre les élus, les agents de la collectivité et les citoyens.

Le groupe de travail a convenu de limiter dans un premier temps ses travaux à la conception d'une chambre de la participation citoyenne à l'échelle de la Ville et de l'Eurométropole et de Strasbourg. Le périmètre pourra être, le cas échéant, étendu au département, à la région et au niveau national. La création d'une Chambre de la participation citoyenne à l'échelle nationale avait fait l'objet du projet de loi constitutionnelle « Pour un renouveau de la vie démocratique » déposé le 22 août 2019 puis retiré.

Domaine de compétence de la Chambre de la participation citoyenne. Le groupe de travail préconise que la compétence de la Chambre de la participation citoyenne soit limitée à la co-construction avec les élus et les agents de la collectivité des politiques publiques dans les domaines suivants :

- La politique de promotion de la vocation européenne de Strasbourg
- La politique transfrontalière de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg
- Le cadre de vie
- Les initiatives citoyennes
- La politique en matière de promotion du commerce
- Le budget participatif
- Les pétitions citoyennes
- La gestion des risques

Nom du document : Compte-rendu réunion du 23 janvier 2021.docx

Répertoire : /Users/chantalcutajar/Desktop

Modèle : /Users/chantalcutajar/Library/Group

Containers/UBF8T346G9.Office/User

Content.localized/Templates.localized/Normal.dotm

Titre :

Sujet :

Auteur : chantal cutajar

Mots clés :

Commentaires :

Date de création : 27/01/2021 13:49:00

N° de révision : 4

Dernier enregistr. le : 29/01/2021 11:17:00

Dernier enregistrement par : chantal cutajar

Temps total d'édition : 15 Minutes

Dernière impression sur : 29/01/2021 21:39:00

Tel qu'à la dernière impression

Nombre de pages : 2

Nombre de mots : 609

Nombre de caractères : 3 241 (approx.)